

# THÉNIOUX

BULLETIN  
MUNICIPAL



Édition  
2025

mairie de  
**THÉNIOUX**



## SOMMAIRE

## NOTRE COMMUNE

- Infos municipales ..... 4
- Santé - Social ..... 9
- Cérémonies - Manifestations ..... 10
- Commissions ..... 12
- Enfance ..... 16
- Bien vivre ..... 20

## NOS ASSOCIATIONS

- Les Amis de l'école ..... 23
- Le Crac ..... 24
- De fils en aiguilles ..... 24
- L'Anguille ..... 25
- Le Club des aînés Ruraux ..... 25
- La FNACA ..... 25
- Les Diables Verts de Thénieux ..... 26

## ÉTAT civil

Arrêté au 9 décembre 2024

## Naissances

- Baot Djélany 14 février 2024
- Petat Mayron 28 mars 2024
- Petat Rebeka 28 mars 2024
- Alexis Margot 27 avril 2024
- Degroote Sacha 30 avril 2024
- Nouaille Hugo 23 mai 2024
- Scheck Maylan 19 septembre 2024

## Mariages

- Bardiote Clément et Lallias Émilie 1<sup>er</sup> juin 2024
- Dumas Julien et Bunouf Hélaïne 12 octobre 2024

## Décès

- Meunier Robert 3 janvier 2024
- Gron Patrick 22 février 2024
- Baranger Frédéric 25 février 2024
- Giton Gisèle 22 mars 2024
- Boisseau René 30 mars 2024
- Gautrat Nicole 16 mai 2024

Une erreur s'est glissée l'an passé sur l'état civil du bulletin précédent : Monsieur Robert Simier est décédé le 15 janvier 2023, nous adressons nos sincères excuses à sa famille.

## LE MOT du maire

L'année 2024 a été une année chaotique à bien des points de vue. La dissolution de l'Assemblée nationale était un acte irresponsable dont les conséquences ont plongé notre démocratie dans l'incertitude. Après la censure du gouvernement, il nous est difficile de travailler sur la complexe équation budgétaire. Les dotations qui étaient prévues ne tiennent pas compte des effets de l'inflation et laissent la collectivité face à des contraintes financières toujours plus pressantes. Après avoir supporté les baisses de dotations historiques engagées depuis 2014, après avoir subi les effets de la crise du COVID, après avoir fait face à l'inflation et à l'augmentation inédite des prix de l'énergie, après avoir été progressivement privée de toutes marges de manœuvre financières nous permettant d'assumer la libre administration prévue par la Constitution, la commune risque de voir ses ressources ponctionnées cette année encore. Nous avons besoin de politiques publiques efficaces, plus simples, permettant aux collectivités de répondre aux attentes de toutes et tous.

En 2024, les subventions demandées ont été réduites et connues tardivement, nous obligeant sans cesse à revoir notre copie pour me-

ner à bien les projets sur lesquels nous nous étions engagés. Le city-stade devait être subventionné à 80 % et seuls 34 % ont été finalement accordés par l'ANS (Agence Nationale du Sport). Je remercie très sincèrement les services de la Communauté de communes Vierzon Sologne Berry et son Président François Dumon d'avoir accepté de retravailler financièrement le projet avec l'équipe municipale. Ce terrain de sport est enfin sorti de terre et permettra aux jeunes et moins jeunes, aux associations, aux élèves de l'école d'en profiter pleinement.

De nombreux travaux ont été réalisés, vous en trouverez le détail dans ce bulletin. Nous travaillons sur la poursuite de l'aménagement du site de l'Escale pour 2025 et d'autres projets sont dans les cartons mais nous attendons les dotations de l'État pour les réaliser.

Le transfert des compétences « eau et assainissement » à la Communauté de communes, l'organisation des élections dans un temps record en juin, les demandes incessantes des services de l'État, tout au long de l'année, ont engendré une surcharge de travail importante pour Delphine, la secrétaire de mairie que je tiens à remercier très sincè-

rement pour ses compétences, sa disponibilité et son efficacité. L'investissement des élus et le travail des employés municipaux sont indispensables et conséquents, toujours au service de toutes et tous, je les remercie.

Je félicite toutes les associations et leurs bénévoles qui organisent des activités variées pour les Thanalogiens et j'invite chacune et chacun à participer aux manifestations qui sont proposées. Je remercie également les commerçants, artisans et entreprises de la commune qui sont aussi des acteurs importants pour les services rendus à tous et toutes malgré la période difficile. Enfin j'adresse mes remerciements à chacun d'entre vous qui faites vivre notre village, c'est ensemble que nous pouvons travailler afin de construire l'avenir pour notre bien commun.

Comme chaque année, ce bulletin vous présente un condensé de la vie de la commune, je vous souhaite une bonne lecture et une très bonne année pleine de joie, de fraternité et surtout de paix.

Delphine Piétu  
Maire de Thénieux



## MAIRIE

Mairie de Thénieux  
4 Place de l'Église  
18100 Thénieux  
T | 02 48 52 00 98  
mairie.thenieux@orange.fr  
Facebook : mairie de Thénieux  
[www.thenieux.fr](http://www.thenieux.fr)

## NUMÉROS UTILES

Mairie | 02 48 52 00 98  
École | 02 48 52 02 39  
Restaurant scolaire | 02 48 52 02 39  
Gendarmerie (Mehun) | 02 48 23 28 10  
SAMU | 15  
Pompiers | 18 ou 112  
Police | 17  
SAMU | 15  
Hôpital Vierzon | 02 48 52 33 33

## Directeur de publication

Mairie de Thénieux

## Création, mise en page

[...] studio-1029

06 50 77 41 30 - [www.studio1029.fr](http://www.studio1029.fr)

Ce bulletin a été imprimé en France, sur un papier issu de forêts gérées durablement, par un imprimeur certifié imprim'vert.

Janvier 2024 - 350 exemplaires

## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

### Carte Nationale d'Identité et ou passeport

Pour obtenir une carte nationale d'identité et/ou passeport, il est nécessaire de se rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil. La mairie de Thénieux ne dispose pas d'un tel système.

Dans le Cher, 21 communes en sont équipées, (exemple Mairie de Vierzon 02 48 52 65 00 – Place de l'hôtel de ville).

Il est conseillé d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site : <https://www.ants.gouv.fr/> (le rendez-vous en mairie est obligatoire)

Cette pré-demande en ligne remplace alors le dossier papier qui continuera cependant à être accepté. Le dispositif concerne tant les premières demandes que les renouvellements.

**Le renouvellement de la carte est gratuite à condition de présenter l'ancienne carte.**



### Inscriptions listes électorales

**Attention : l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique mais nécessite une démarche de votre part.**

À 18 ans, vous êtes automatiquement inscrit sur la liste électorale de la commune que vous avez indiquée lors de votre recensement citoyen à 16 ans.

Si vous avez déménagé depuis votre recensement, et que vous voulez voter dans votre nouvelle commune, vous devez demander à votre nouvelle mairie de vous inscrire sur ses listes électorales.

Inscriptions tout au long de l'année.

Renseignements : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



## DESTRUCTION des nids de guêpes

Vous devez faire intervenir une entreprise pour détruire un nid d'hyménoptères (guêpes, frelons européens, frelons asiatiques, bourdons...). La Communauté de Communes prend en charge à hauteur de 50% le montant de l'intervention facturée par l'entreprise ELAY sur justificatif. Le domicile de l'administré doit être localisé sur le territoire de la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry\*.

\*Communes concernées : Dampierre-en-Graçay, Foëcy, Genouilly, Graçay, Méry-sur-Cher, Nohant-en-Graçay, Saint-Georges-sur-la-Prée, Saint-Hilaire-de-Court, Saint-Outrille, Thénieux, Vierzon.

**Contact :**  
 Entreprise ELAY  
 20 rue Louis GrandJean  
 18500 Foëcy  
**02 48 51 37 79**

## PLUiH Où en est-on ?



### Rappel :

À la différence des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) élaborés à l'échelle communale, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat (PLUiH) vise à porter à l'échelle intercommunale les problématiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacement afin de créer un projet de territoire porté par les communes et l'intercommunalité.

L'objectif de ce document d'urbanisme intercommunal est de développer une vision stratégique globale du territoire en s'appuyant sur les enjeux et le dynamisme de notre intercommunalité par la prise en compte des particularités de chacune des communes.

La phase 2 du document d'urbanisme intercommunal s'est solde par la rédaction du PADD : Projet d'aménagement et de développement durables

Ce PADD constitue la pierre angulaire du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH). Il est l'expression du projet porté par les élus de la Communauté de communes de Vierzon Sologne Berry et expose les objectifs de développement et d'aménagement spatial qui orientent le dispositif réglementaire du PLUiH.

Il a fait l'objet d'une concertation avec les habitants (réunions pu-

bliques à Vierzon le 17/10/24 et à Graçay le 24/10/24) et d'une association avec les Personnes Publiques Associées. Il a été débattu en conseil communautaire et durant le conseil municipal du 26/09/24 à Thénieux. Le PADD, traduit, dans le cadre du document d'urbanisme, l'ambition de développement et d'aménagement du territoire formulée par les élus de la CCVSB. Ce document s'organise sur une première partie qui exprime l'ambition pour le territoire communautaire à horizon 2035.

La prochaine phase de travail portera sur le règlement du PLUiH.



## LA FIBRE est enfin disponible à Thénieux !

La fibre Berry Numérique (acteur public regroupant la Région Centre Val de Loire, le Département du Cher et les communautés de communes du Cher) a déployé la fibre optique à Thénieux. Il est désormais possible de bénéficier de tous les services du Très Haut Débit : Internet, télévision, bouquets de chaînes tv très large, téléphonie fixe, plateformes vidéos...

**Notre commune du Cher équipée comme une métropole**  
 Le réseau public fibre est techniquement le même que celui des plus grandes métropoles françaises et européennes. Il a l'énorme avantage d'être stable et de proposer des débits très élevés (jusqu'à 1 000 Mbit/s). Se connecter à plusieurs simultanément dans un même foyer

n'est alors plus une difficulté ou une source de conflits.

### Un réseau fibre tourné vers l'avenir

La fibre de Berry Numérique est la nouvelle technologie qui remplace le vieux réseau ADSL fonctionnant sur le cuivre d'Orange. Tout comme le télégraphe a laissé sa place au réseau cuivre. C'est désormais au réseau cuivre de laisser sa place à la fibre optique. Il s'agit d'une évolution technologique naturelle au service du quotidien.

### La fibre, une technologie d'avance sur laquelle il ne faut pas être en retard

Orange a annoncé la fin de son réseau cuivre ADSL et l'arrêt progressif des services. Cela commence dès 2025 et s'étendra pro-

gressivement pour un arrêt total en 2030. Il ne faut pas attendre la coupure des services sur le réseau cuivre ADSL pour migrer vers la technologie fibre.

En s'y prenant trop tard, en cas de difficulté quelconque de raccordement, le risque est de ne plus avoir de services. Alors autant s'éviter des problèmes lorsqu'il est possible d'anticiper.

### Un accompagnement pour embrasser la fibre

Berry Numérique, a missionné Berry Fibre Optique pour accompagner et faciliter la transition vers la fibre optique, ainsi que pour la maintenance du réseau. Pour toute question sur la fibre un numéro dédié est à disposition des habitants :

**02 45 45 00 30.**



## ORDURES MÉNAGÈRES

### La gestion évolue...

La communauté de commune Vierzon Sologne Berry et Veolia ont créé une SEMOP (Société d'Économie Mixte à Opération Unique), pionnière pour gérer les déchets ménagers des 40 000 habitants des 16 communes du territoire et accélérer la transformation écologique.

La durée de la SEMOP (15 ans, 6 millions d'€ par an) permettra de construire les infrastructures nécessaires, comme un centre de transfert et une ressourcerie, et de transformer progressivement les services avec le déploiement de nouvelles collectes comme celle des biodéchets tout en faisant évoluer la flotte de véhicules vers des solutions moins carbonées. Des initiatives ciblées seront déployées pour réduire les déchets résiduels, les refus de tri et le tout-venant enfoui, avec pour objectif d'atteindre des performances optimales en matière de gestion des déchets. Les habitants seront conviés à des réunions publiques où les nouveaux dispositifs de collecte seront présentés. Des actions de communication et de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets destinées aux habitants seront menées. Ce mode de gestion innovant s'appuiera sur des acteurs de l'économie sociale et solidaire tels qu'Emmaüs, C2S Services ou encore Altéa.

« Cette gouvernance partagée avec Veolia nous assure de prendre les bonnes décisions en cohérence avec nos engagements climatiques tout en maîtrisant nos dépenses », a souligné François Dumon, Président de la CCVSB.

A suivre donc...



## LA GESTION des déchets

Le tri est devenu plus simple, vous pouvez déposer dans votre bac de tri jaune, tous vos emballages et tous vos papiers sans exception.

### Tous prêts pour le compost ?

Cette démarche volontaire une fois généralisée, si tout le monde participe, réduira la part d'enfouissement, le budget dédié au traitement des ordures.

### ATTENTION

Ces nouvelles consignes ne concerneront pas les emballages en verre qui se déposeront toujours dans les colonnes à verre.

### Rappel sur les trois déchetteries intercommunales qui sont à votre disposition à VIERZON (18100) :

#### Déchetterie du Petit Râteau (Route du Petit Râteau)

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30  
Le dimanche de 9h à 12h

#### Déchetterie du Vieux Domaine (Route René Dumont)

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30  
Le dimanche de 9h à 12h

#### Déchetterie de Nohant en Graçay (Route de Genouilly)

Lundi et vendredi de 14h à 17h30  
Mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

## Soyons citoyens !

Embellissons notre commune, ne la polluons pas ! Utilisez les déchetteries. Nous vous rappelons que les décharges sauvages et le brûlage à l'air libre (déchets verts et autres) sont interdits. Tout contrevenant s'expose à une amende.

### La carte d'accès aux déchetteries est à demander sur le site de la communauté de commune :

<https://www.cc-vierzon.fr/dechet/dechetteries/>

Des formulaires de demande sont également à votre disposition à la mairie.

Attention les cartes de déchetterie donnant accès à la déchetterie du Petit Râteau et du Vieux domaine à Vierzon sont valables 10 ans à compter de leur émission. **Les premières cartes commencent à arriver à échéance.**

Si vous constatez un dysfonctionnement lors de votre passage, n'hésitez à revenir avec votre carte au siège de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry (2, rue Blanche Baron à Vierzon) qui procédera à la réactivation de cette dernière.

**Informations 02 48 71 35 78**

## EAU, ASSAINISSEMENT

### Transfert de compétence

Après le transfert à la communauté de communes Vierzon Sologne Berry de la compétence « assainissement non collectif (SPANC) » celui de la compétence Eau Assainissement Collectif se prépare dès 2025.

La loi nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a instauré en 2015, à l'initiative du Gouvernement, une obligation de transfert des compétences "eau" et "assainissement" des communes vers les communautés de communes et les communautés d'agglomération. Il est prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

La commune de Thénieux (pour l'assainissement) et le Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable (SIAEP) de Méry sur Cher et Thénieux (pour l'eau) travaillent depuis 2023 aux côtés des services de la communauté de communes pour organiser ce transfert. Ce dernier sera effectif dès le premier janvier 2025. Cette année de transition laissera aux communes la gestion effective des réseaux et des stations d'épuration, seule la gestion financière sera mutualisée.

### Les objectifs de ce transfert aux intercommunalités :

- 1. Rationalisation de la gestion :** Le transfert des compétences eau et assainissement aux intercommunalités vise à rationaliser la gestion de ces services publics, en mutualisant les moyens et les compétences au niveau intercommunal, ce qui devrait améliorer l'efficacité et la efficence de la gestion.
- 2. Développement de projets d'envergure :** Les intercommunalités, avec leur taille et leur périmètre, sont mieux équipées pour lancer et gérer des projets d'envergure, tels que la mise en place de réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif, la construction de stations de traitement d'eaux usées, etc.
- 3. Amélioration de la qualité des services :** En regroupant les compétences eau et assainissement au niveau intercommunal, il est attendu que la qualité des services publics en matière d'eau potable et d'assainissement collectif s'améliorera, notamment en termes de sécurité sanitaire et d'efficacité énergétique.
- 4. Réduction des coûts :** Le transfert des compétences eau et assainissement aux intercommunalités devrait également permettre de réduire les coûts de gestion, en éliminant les duplications et en optimisant les moyens.
- 5. Adaptation aux enjeux climatiques :** Les intercommunalités sont mieux équipées pour gérer les impacts des échéances climatiques, telles que les sécheresses et les inondations, en mettant en place des plans d'urgence et des stratégies de gestion adaptées.
- 6. Promotion de la coopération et de la coordination :** Le transfert des compétences eau et assainissement aux intercommunalités devrait encourager la coopération et la coordination entre les communes et les EPCI, ce qui devrait renforcer la gouvernance territoriale et améliorer la prise de décision.
- 7. Accès équitable aux services :** Enfin, le transfert des compétences eau et assainissement aux intercommunalités devrait garantir un accès équitable aux services publics d'eau potable et d'assainissement collectif pour toutes les populations, quels que soient leur taille ou leur localisation.

Ces objectifs sont énoncés dans les textes de loi et les documents officiels, notamment la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) de 2015 et la loi du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes et d'agglomération.



## FRANCE Services

Deux agents vous accueillent et vous accompagnent gratuitement pour faciliter vos différentes démarches administratives auprès des principaux organismes publics le lundi de 13H15 à 16H30 (les semaines impaires) sur la place du Foyer Rural.

**Contact**  
Bus France Services  
07 61 97 93 84

## CAMPING CAR

L'aire d'accueil est ouverte...

L'aire d'accueil de camping-car est ouverte depuis l'été dernier. Elle va redonner vie à l'ancien site du camping fermé depuis plusieurs années. Elle va permettre aux camping caristes qui recherchent le calme et la nature de profiter pleinement du site au bord du Cher. De nouvelles améliorations vont être apportées en 2025 (délimitation et stabilisation des emplacements notamment), les anciens bâtiments seront démolis. D'autres projets sont en cours sur ce site... à suivre.



## STATIONNEMENT sur les trottoirs de la commune

Selon l'article R417-11 du Code de la route, il est interdit de stationner un véhicule sur un trottoir, sauf exception locale. Les trottoirs sont réservés exclusivement à la circulation piétonne et doivent être libres d'accès pour les piétons.

Selon l'article L2213-2 du Code général des collectivités territoriales, le maire peut autoriser le stationnement sur un trottoir dépourvu de signalisation horizontale, dans des cas spécifiques. Cependant, cette autorisation ne peut pas compromettre la circulation des piétons, notamment celles des personnes à mobilité réduite. »

Nous vous rappelons donc que le stationnement des véhicules est uniquement **toléré** sur les trottoirs.

**Nous vous remercions de laisser un passage suffisant pour les poussettes et les fauteuils roulants qui, souvent gênés par des véhicules en stationnement doivent alors contourner l'obstacle, souvent sur la chaussée. Ils ne sont alors plus en sécurité. C'est fréquemment le cas sur les trottoirs de le RD2076. Un peu de civisme de chacun peut assurer la sécurité de tous...**

## DÉFIBRILLATEUR

**Nous vous rappelons qu'un défibrillateur est installé à la mairie. S'équiper est essentiel pour sauver des vies. Il permet d'entamer le processus de prise en charge de la victime de malaise ou d'arrêt cardiaque.**



Nous sommes tous des acteurs de santé publique, nous sommes tous responsables. Toute personne, même non-médecin, est autorisée à utiliser un défibrillateur en situation d'urgence.

Vous aussi vous pouvez sauver des vies que vous ayez des notions de secourisme ou non. En vous inscrivant sur la plateforme SAUV Life, vous pourrez agir selon vos compétences : apporter le défibrillateur chez la victime peut suffire à le sauver.



## CCAS Centre Communal d'Action Sociale

Le repas des aînés a pu être à nouveau organisé le 23 mars 2024 à Thénioux. Il est réservé aux personnes âgées de plus de 70 ans. Ce fut une belle journée agréable, gourmande, musicale et dansante. L'occasion aussi pour discuter ensemble de Thénioux et de la vie en général.

**Nous avons été très heureux de vous retrouver pour un beau moment festif de partage et de bonne humeur !**



**Contact**  
02 48 75 85 12

## MISSION LOCALE

**La mission locale organise des permanences tous les 3<sup>e</sup> lundi du mois de 15h à 17h à la mairie de Thénioux sur rendez-vous. Si vous avez entre 16 et 30 ans et que vous êtes à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'une solution n'hésitez pas !**

Le 18 septembre, dans le cadre du projet « un jour, un village » les jeunes de la mission locale du pays de Vierzon ont passé une partie de la journée à Thénioux. Ils ont emprunté la vélo route pour venir déjeuner à l'Escale, faire un tour de bateau avec l'association Navicabe, dé-

couvrir l'histoire du canal grâce à André Barre mais aussi l'histoire de la commune avec un arrêt au monument des passeurs... Cette journée a été l'occasion pour eux de fédérer autour d'un projet commun de découverte du territoire, grâce à la mobilité douce.



## 19 MARS

Le 19 mars 2024, se déroulait la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc en présence de représentants locaux de la FNACA.

**A cette occasion Monsieur Jean Claude Fiette a reçu l'insigne de porte drapeau.**



## 8 MAI

Les habitants ont été conviés à la cérémonie commémorative pour le 79<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, accompagnés des membres de la FNACA. Recueillement, dépôt de gerbes et discours ont exprimé ce souvenir pour celles et ceux qui sont morts pour la France.



## 5 OCTOBRE Chœur « insolites » en concert à Thénieux

Pour leur seconde visite, l'église Saint Germain était pleine et les émotions garanties lors de la fabuleuse prestation d'Insolites - chœur dans l'église Saint Germain de Thénieux.

Leur très riche répertoire a fait voyager les cœurs dans différentes cultures, différentes époques, différents continents. Le pari a été réussi pour Nelly Parent, chef de chœur et ses excellents choristes. Merci pour le voyage, **merci pour l'émotion.**



## 6 JUILLET Olympiades

**Nos voisins font la fête... Nous la faisons avec eux !**

Le 6 juillet 2024, ont eu lieu les premières olympiades de Méry en fête. Une équipe de Thénieux rassemblant petits et grands a participé à cet événement et est arrivée première.

La journée a été ponctuée de jeux affichant solidarité et fraternité. Ce moment a été riche en rencontres et en émotions. Merci à Méry en fête pour cette organisation et à l'année prochaine ! Nous espérons être encore plus nombreux l'an prochain lors de la remise en jeu de notre trophée.



## 13 JUILLET

La soirée de la fête nationale a débuté avec l'apéritif républicain offert par la municipalité, suivi d'un plateau repas préparé par l'ardoise d'Olivier de Vierzon. Au Foyer Rural les enfants et parents ont reçu des lampions pour éclairer la nuit jusqu'à la Plage avant que le public puisse apprécier le magnifique feu d'artifice.

Merci aux artificiers, aux membres du conseil municipal ainsi qu'à l'association du CRAC pour l'organisation de ce beau moment. La soirée s'est terminée sur la piste de danse au son de la musique du DJ. Une belle ambiance festive qui réchauffe les cœurs !



## 11 NOVEMBRE

La commémoration du 106<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918 s'est déroulée devant le Monument aux Morts, jeunes et moins jeunes se sont rassemblés pour se rappeler combien la paix et la liberté sont précieuses. Un devoir de mémoire plus que jamais essentiel. A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur a été servi au Foyer Rural.



## LE 9 JUILLET

### Le Tour de France est passé à Thénieux...

La dixième étape du Tour de France est passée à Thénieux. L'évènement a été préparé bien en amont avec les organisateurs du tour, la gendarmerie et les services du Conseil Départemental du Cher (DDT). Nous les remercions de nous avoir accompagnés afin d'assurer la sécurité de chacun le 9 juillet.

L'évènement a surtout mobilisé les thanalogiens. Commerçants, membres des associations, agriculteurs, citoyens, grands et petits vous avez été nombreux à vous mobiliser pour décorer la commune et organiser cette journée

festive. Le Tour de France a permis de travailler tous ensemble autour d'un projet commun en mutualisant les forces et l'imagination de chacun. Les réunions de préparation ont été menées dans une ambiance conviviale et ont été très productives. Nous vous remercions tous, très sincèrement pour votre implication dans la réussite de cette journée.

**Elle restera dans nos mémoires tant pour l'organisation qui nous a tous rassemblés que pour le jour J. Merci.**





## Solidarité

Afin de vous soutenir dans des moments difficiles (crise sanitaire, canicule...), nous vous proposons et conseillons de nous transmettre vos coordonnées (qui resteront confidentielles) en mairie.

Cette démarche est volontaire ou peut être réalisée sur suggestion de l'entourage.

N'hésitez pas à nous faire part de tout changement afin de garder cette liste à jour.

## Boîtes à livres

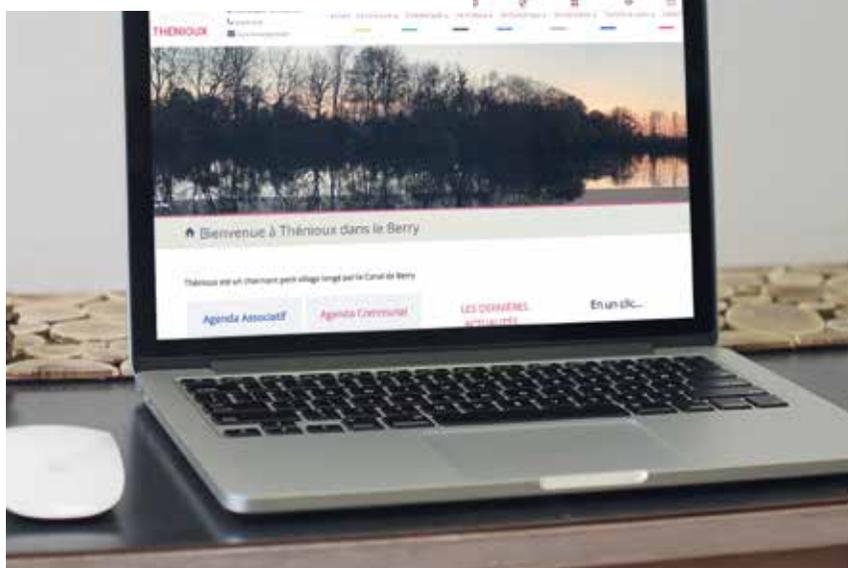
« Lire c'est voyager ; voyager c'est lire » *Victor Hugo*

Les trois ruches à livres ont été rénovées par M. Hervé Gautrat durant la période estivale !

La commission communication assure le renouvellement régulier des ouvrages.



## COMMISSION Communication, Association et Culture



## Communication

**Notre rôle est de communiquer pour informer la population de toute information urgente ou essentielle pour la commune.**

Pour ce faire, différents supports sont utilisés et mis en place par la commission : site internet, panneaux d'affichage, page Facebook, bulletin municipal...

Si vous voulez connaître toutes les infos de votre commune en temps « presque » - réel :

- Connectez-vous régulièrement au site internet [www.thenioux.fr](http://www.thenioux.fr)
- Lisez la page Facebook : Mairie de Thénieux (page officielle de votre commune)

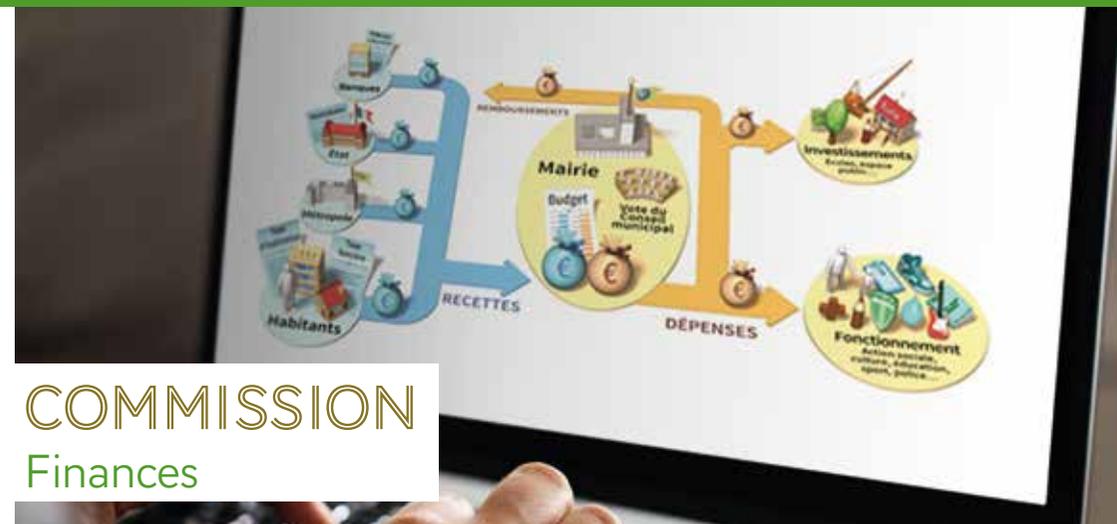
**Maire Adjoint chargée de la commission**  
Madame Sylvie Hugué

**Membres**  
Mesdames Aline Branger,  
Raymonde Porte,  
Monsieur Fabien Bourset

**Contact** [mairie.thenioux@orange.fr](mailto:mairie.thenioux@orange.fr)

## Rappel

Nous sollicitons les présidents et les présidentes des associations afin qu'ils nous communiquent leurs infos sur leurs projets, évènements... pour leur diffusion.



## COMMISSION Finances

**La commune gère 2 budgets distincts, tous deux équilibrés en recettes et en dépenses.**

Le budget principal comporte un volet fonctionnement (498268 €) et un volet investissement (183231 €). A celui-ci, s'ajoute pour la dernière année avant le transfert de la compétence à la communauté de communes le budget annexe de l'assainissement (50654 € en fonctionnement et 68827 € en investissement).

La commission finance se réunit régulièrement pour :

- Élaborer ces budgets en fonction des propositions d'investissement du Conseil Municipal.
- Suivre leur exécution.
- Instruire les dossiers de demande de subvention de la commune.
- Et étudier les demandes de subvention déposées par les associations.

**En 2024, le budget a été exécuté comme prévu dans le cadre du projet municipal.**

Cependant les coûts continuent de croître avec la montée générale des prix. A contrario les recettes, notamment en provenance de l'Etat, restent stables et les subventions d'aide aux investissements diminuent même. Les marges budgétaires s'en trouvent toujours plus étroites.

Côté investissement, en plus des travaux récurrents d'entretien de la voirie du territoire, les installations sanitaires de l'école du village ont été rénovées. Des travaux d'entretien et de réparation sur la station d'épuration de la commune sont engagés. L'aménagement des rives du canal se poursuit. Les premiers coups de pioche pour le city stade doivent se produire courant novembre.

**Pour l'année 2025, l'aménagement des rives du canal vont continuer.**

La construction du city stade sera finalisée. En complément, le conseil municipal travaille sur un projet de construction d'un espace intergénérationnel constitué de mobilier extérieur pour la détente et les jeux.

**Maire Adjoint chargé de la commission**

Monsieur Vincent Touratier  
**Membres**  
Madame Sophie Blanchard,  
Messieurs Fabien Blanchet  
et Antonio Teixeira

**Contact** [mairie.thenioux@orange.fr](mailto:mairie.thenioux@orange.fr)

# COMMISSION

## Voirie et travaux

**L'année 2024 a été riche en travaux, ils sont réalisés en régie ou par des entreprises.**

### Maire Adjoint chargé de la commission

Monsieur Antonio Teixeira

**Membres** Madame Marie-Jo Durand,  
Messieurs Pierre Porte, Olivier Labry,  
David Mornay

**Contact** mairie.thenioux@orange.fr

## Voirie

- La nouvelle campagne de nettoyage des haies réalisée avec l'épareuse achetée en 2023 a débuté mi-novembre. Auparavant elle était utilisée par la commune de Méry-sur-Cher avec qui nous mutualisons ce matériel.
- Dans le cadre du programme de rénovation des routes communales engagé par la commune et la Communauté de Commune, la réfection de la route des Tripaudières a été réalisée.

Coût : 36200.98 € TTC - Financement : commune de Thénioux : 7240.19 € TTC, Communauté de communes Vierzon Sologne Berry 28960.79 € TTC.

- Plusieurs campagnes de rénovations des routes (gravillonnage (route de Gaudard et place du foyer rural) et/ou enrobé à froid) ont été menées.
- L'enrobé de la route départementale 19 a été refaite.

Financement : Conseil départemental du Cher.

**Les agents communaux, Messieurs Pascal Gautrat et David Lorrain aidés par Monsieur Hervé Gautrat (durant la période estivale) ont exécuté les travaux suivants :**

- Entretien et rénovation du foyer rural (réparation de la cloison entre les deux salles, peinture portes et plinthes petite salle, peinture des toilettes, rénovation du bar de la grande salle). La grande salle sera repeinte en 2025.
- Les toilettes de l'école dataient de 1985. Ils ont été complètement rénovés (mis à nu puis réorganisés). Un toilette accessible aux personnes en situation de handicap a été installé. Les entreprises locales sont intervenues sur ce chantier.

Coût : 16483.96 € HT Financement : CDC Vierzon Sologne Berry : 2472.59 € HT, DETR (État) : 8241.98 € HT, Conseil Départemental du Cher 2472.59 € HT, Fonds propres Mairie de Thénioux : 3296.70 € HT

- Rénovation des boîtes à livres.
- Lavoir : curage et création d'un banc.
- Entretien des bâtiments (petites réparations...)
- Entretien des espaces verts de la commune (réparations, fauchage, taillage des haies, ramassage des feuilles...).
- Embellissement de la commune par la création et entretien de parterres de fleurs.
- Installation de barrières sur le trottoir aux abords de l'école afin d'assurer la sécurité lors des sorties des élèves.
- Changement et entretien de panneaux de signalisation.
- Installation du City Stade sur le site de l'Escale.

Coût : 57774.86 € HT Financement : Agence Nationale du Sport : 20000 € HT, Fonds de concours de la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry : 18887.47 € HT, Fonds Propres Mairie de Thénioux : 18887.47 € HT.

- Rénovation et réparation des barrières route de Port Péan  
Coût des travaux : 2040 € TTC Financement : mairie de Saint Georges sur la Prée : 1020 € TTC, Fonds Propres Mairie de Thénioux 1020 € TTC.



## Le SIAEP

### Thenioux Mery-Sur-Cher

(syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable)

- Le transfert de la compétence Eau à la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry sera effectif dès le premier janvier 2025 (voir article dans ce bulletin). Pour préparer ce transfert, une étude patrimoniale a été réalisée sur tout le réseau. Coût : 49687 € TTC Financement : Agence de l'Eau 33010.60 € TTC, Conseil Départemental du Cher 4715.80 € TTC SIAEP : 11960.60 € TTC.
- Des travaux d'envergure ont été réalisés afin d'assurer la sécurité sanitaire du réseau :
- Le forage de la Roussellerie a été réhabilité.  
Coût des travaux : 77927.50 € TTC - Financement Conseil Départemental du Cher : 11689.12 € SIAEP : 66238.38 € TTC
- Des canalisations ont été changées au Chétif Village, rue de la gare et route des Terres à Méry-sur-Cher.

## Station d'épuration

- Les agents communaux assurent la surveillance de son bon fonctionnement et l'entretien est assuré par l'entreprise VEOLIA. Le Service d'assistance technique aux exploitants de station d'épuration (SATESE) qui dépend du Conseil Départemental du Cher assure la surveillance sanitaire de la station et oriente les travaux ou réparations à effectuer (3 à 4 visites annuelles).
- Le transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry sera effectif dès le premier janvier 2025 (voir article dans ce bulletin). D'importants travaux sont prévus en 2025 notamment la réparation du clarificateur en attendant sa réhabilitation complète (devis en cours autour de 45000 €)



## Cimetière

**La commune de Thénioux poursuit l'engazonnement du cimetière.**

Dans le cadre de l'évolution de la réglementation sur l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires et de la préservation de l'environnement, la commune a fait évoluer ses pratiques dans l'entretien de ses espaces verts, en particulier dans le cimetière pour faire suite à l'abandon de l'usage des produits phytosanitaires.

Afin de répondre à ces objectifs, la commune a fait le choix d'engazonner les allées et les espaces inter-tombes. L'expérience commencée en 2023 sera poursuivie pour, à terme, couvrir la totalité du cimetière. Nous remercions très sincèrement les employés communaux qui encore cette année ont assurés avec efficacité l'entretien du cimetière cet été.

## Terrain de pétanque

Le terrain de pétanque a été rénové devant l'école. Profitez-en pour jouer en famille ou entre amis à l'ombre des platanes.





vierzon  
sologne  
berry  
communauté  
de communes

## ACTIVITÉ

### Enfance jeunesse de Genouilly

**Le service Enfance et Jeunesse de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry organise diverses activités pour les enfants et les jeunes tout au long de l'année.**

### Le centre de loisirs

Il a accueilli, plus de 200 enfants différents sur l'année 2024, entre les mercredis, les petites et grandes vacances ainsi que les séjours. Ils ont participé à différentes activités :

- **Les mercredis :** activités manuelles, jeux de société, bricolage, jeux sportifs au gymnase avec l'USEP, activités autour de l'environnement, cirque, art et culture spectacle de fin d'année...
- **Petites Vacances :** semaines à thèmes, défilé d'Halloween, divers sports et activités manuelles, journées inter-centres, sortie Anaeland, laser Game, Patinoire, sortie Astérix, cirque paradiso, journée inter-générationnel (EPHAD/ crèche), défi cuisine...
- **Grandes Vacances :** les camps en Auvergne, un camp sports et nature avec les centres de loisirs de Massay/ Vouzeron et Foëcy, des journées sportives pour les préados, des sorties hebdomadaires à la piscine de Graçay et diverses activités proposées par l'équipe d'animation, du sport : tir à l'arc, handball. Massay en fête (jeux vidéo, jeux de société, sport...), sorties piscine chaque semaine, Tir à l'arc, jeux d'eau, Retraite aux flambeaux (13 /07), kermesse avec les parents et enfants (26/07), olympiade inter centre pour tous...

Tous les lundis matin un café des familles a été mis en place afin de passer un moment convivial pour discuter, rencontrer les parents. Plusieurs sorties communes avec les centres de loisirs de la CDC (Massay et Vouzeron) ont également eu lieu.



### Séjour aux sports d'hiver 2025 (dès la 6<sup>e</sup> jusqu'à 17 ans)

Le séjour aux sports d'hiver aura lieu du 10 au 14 février 2025, dans le massif central, à Laveissière (Super-Lioran).

40 jeunes (10 de chaque centre) profiteront de ce séjour, pour la somme de 190€.

**Plus de renseignements :**

02 48 52 96 41  
centre-loisirs-pr@cc-vierzon.fr

### Contact

**Service enfance et jeunesse**

02 48 52 96 41  
Centre-loisirs-pr@cc-vierzon.fr  
Facebook : nicolaspacesjeunes  
[www.cc-vierzon.fr](http://www.cc-vierzon.fr)



### L'espace jeunes

Il est ouvert aux jeunes dès la 6<sup>e</sup> jusqu'à 17 ans (moyennant une adhésion annuelle de 20€).

Il est ouvert un vendredi sur deux de 18h30 à 20h30.

**Actions prévisionnelles ados 2025 :**

- Séjour au ski,
- Séjour été en auvergne et/ou sur la côte Atlantique
- Sortie au Parc Astérix
- Journées sportives
- Diverses sorties en fonction des demandes des jeunes (laser game, soirées à thème, sortie cinéma, bowling...).

### Le portail familles

Depuis 2 ans les familles du territoire ont accès au « portail famille ». Cela permet aux familles, suite à la création de leur dossier, de gérer eux-mêmes les inscriptions, d'accéder aux données et de pouvoir les modifier à tout moment. En cas de problème ou de difficulté, le personnel du service enfance et jeunesse reste à l'écoute afin d'aider les familles à appréhender au mieux ce nouvel outil.





**École Primaire Publique Paul Piétu**

51 route de Tours  
18100 THÉNIOUX  
**02 48 52 02 39**  
ec-thenioux@ac-orleans-tours.fr

**Horaires d'ouverture**  
8h20 - 11h30 et 13h - 16h

**L'accueil avant et après la classe**

- Horaires d'ouverture :  
7h30 - 8h20 et 16h - 18h00
- Aucune inscription n'est nécessaire il suffit de prévenir les enseignants le matin.

Prix de l'accueil avant et après la classe selon le quotient familial de **1,25 € à 1,35 €** le matin, **1,75 € à 1,85 €** le soir avec le goûter et de **2,45 € à 2,55 €** pour un forfait matin et soir.

**Les activités périscolaires**

- Horaires d'ouverture  
lundi et vendredi 16h00 - 17h00 à l'école ou au foyer rural.

Les activités périscolaires après la classe sont organisées et coordonnées par le service enfance et jeunesse de la Communauté de Communes (pôle rural) puis facturées à la mairie. Elles sont proposées uniquement aux écoliers du CP au CM2. Elles sont à dominante sportives ou artistiques et changent après chaque période de vacances.

**Ces activités sont gratuites pour les familles.**



**L'ÉCOLE et la vie scolaire**

**L'école accueille cette année 63 enfants répartis dans trois classes :**

- Directrice : Madame Delphine Piétu
- **Classe de TPS, PS, MS et GS** (24 élèves) avec Monsieur Clément Nouaille (le lundi) et Delphine Piétu
  - **Classe de CP, CE1, CE2** (16 élèves) avec Monsieur Julien Riou
  - **Classe de CE2, CM1 et CM2** (23 élèves) avec Madame Camille Robin

Cette année Clément Nouaille assure les cours tous les lundis dans la classe de cycle 1. Il a fait toute sa scolarité primaire à Thénioux. Un retour aux sources très apprécié par les élèves de maternelle !

Pour les accueillir dans de bonnes conditions, Madame Anaïs Vergnault (ATSEM) accompagne les plus petits et encadre l'accueil du matin et la pause déjeuner ; Madame Nelly Demajeau prépare le déjeuner et encadre l'accueil du soir et Madame Marjorie Lottin assure l'entretien des bâtiments et le service du midi.



**LE RESTAURANT scolaire**

Dans le cadre du comité de pilotage (application de la loi Egalim\*) aux côtés des communes de Méry-sur-Cher et de Foëcy la responsable de l'Eco pôle de la Chaponnière et une diététicienne sont venues à la rencontre des parents d'élèves afin de présenter l'action menée avec les élus et la cuisinière pour mieux manger à la cantine.

Les gâteaux chocolat courgette et légumes/carotte ont fait des heureux et les échanges ont été productifs. Les parents d'élèves proposent d'intégrer le Comité de pilotage en 2025 afin de retravailler les menus et les fournisseurs.

Nous travaillons également sur une plateforme de commande afin de faciliter le travail de cha-

cun et le rapprochement entre les fournisseurs locaux et les cantines.

En attendant, les élèves se régalaient à la cantine : la viande Bio vient de l'EARL du Grand Launay de Thénioux (Monsieur Haelewyn), les pommes de terre de la ferme du Moulin (41) (Monsieur Benjamin Callard), les produits laitiers de la ferme de Villemenard de Vignoux-sur-Barangeon. Les légumes viennent de l'Eco-pôle de la Chaponnière à Vierzon, le pain est acheté à la boulangerie Sanzogni de Châtres-sur-Cher.

**Le pari est réussi pour Nelly la cuisinière et pour le conseil municipal qui a à cœur d'améliorer la qualité des repas.**

\*La loi dite « Egalim » n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous ainsi que l'ordonnance du 21 octobre 2019 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire ont instauré un ensemble de nouvelles mesures dans la restauration collective.

**Deux services sont organisés chaque jour :**

- 11h30 déjeuner de la classe de maternelle
- 12h10 déjeuner des classes de primaire

**Contact 02 48 52 02 39**

Prix maximum d'un repas pour un enfant au 31/12/2024 (calculé selon le quotient familial) : **2,85 €**

Les prix sont révisibles chaque année.

**Merci Michel et Ginette...**

Michel Henrioux (La Coquelle) et Ginette Douard (ancienne employée communale) ont remplacé brillamment Nelly à la cantine et à l'accueil durant son arrêt au mois de novembre.

**Nous les remercions très sincèrement !**

## FERMETURES

L'auberge  
de La Coquelle

La Coquelle a fermé ses portes le 21 avril dernier. Le restaurant n'a malheureusement pas trouvé de repreneur et cela va faire du vide dans la commune.

Michel et Silvia vont prendre leur retraite bien méritée après plusieurs dizaines d'années de présence gourmande à Thénieux. Merci à eux d'avoir régaler petits et grands, d'avoir assuré les repas des associations et des manifestations municipales et autres.

**Merci Michel, merci Silvia profitez bien enfin de moments choisis ! Très belle retraite !**



## Le ParkNat

**C'est avec tristesse, que nous vous informons de la fermeture du Parknat situé à la Bourgonnière.**

Après plusieurs années à accueillir petits et grands au milieu des champs pour des parcours sportifs, Sébastien Sajat, créateur et gérant de ce lieu nous a quittés en septembre 2024.

Nous remercions très sincèrement Valérie et Sébastien d'avoir animé notre commune durant toutes ces années et adressons à Valérie et toute sa famille nos sincères condoléances.



## LE CANAL de Berry

**Les travaux de la vélo route 46 Cœur de France reliant le département du Cher à celui du Loir et Cher sont terminés. La portion entre Thénieux et Châtres sur Cher est maintenant praticable.**

Pour mémoire, la Véloroute 46, également connue sous le nom de Canal de Berry à vélo ou Cœur de France à vélo, est un itinéraire cyclable de 330 km qui relie Tours à Montluçon, en passant par Bourges, Saint-Amand-Montrond et Vallon-en-Sully. Elle suit le tracé du Canal de Berry et du Val de Cher. La Véloroute 46 est connectée à d'autres véloroutes, telles que la Loire à vélo, l'Indre à vélo et Saint-Jacques à vélo, permettant ainsi de planifier des

séjours en boucle en Touraine et dans la région Centre-Val de Loire.

C'est une véritable chance pour notre commune ! Chacun peut profiter de la piste à pied, en vélo, en bateau électrique aux côtés des pêcheurs et autres utilisateurs du canal. La véloroute permet également de développer la mobilité douce tant pour les loisirs que pour se rendre au travail. C'est bon pour la santé et l'environnement, profitons-en !

SORTIE découverte  
des mammifères

**A la découverte des mammifères de notre territoire avec Sologne Nature et Environnement**

Après une balade à la découverte de la loutre en septembre 2023, l'association Sologne Nature Environnement a organisé, le 20 juillet 2024, une nouvelle sortie à la découverte des mammifères présents entre terre et eau sur notre commune.

À défaut de les observer, les participants ont découvert les habitats et les traces et indices

de ces nombreux mammifères. L'expérience a été enrichissante et agréable.

Un grand merci à l'association pour l'organisation et la bonne ambiance lors de cette sortie.

**Pour tout renseignement sur les manifestations de l'association :**  
**[www.sologne-nature.org](http://www.sologne-nature.org)**

## RENCONTRE

## des associations Thanalogiennes

Comme chaque année, une réunion avec les présidents des associations a eu lieu à la mairie afin de faire le point sur les activités organisées et d'établir le planning des salles associatives.

Les associations continuent à assurer le dynamisme associatif de la commune. Il a été évoqué la nécessité de mutualiser les forces de chacune. L'organisation du Tour de France en a été une belle preuve. Des projets communs ont d'ores et déjà été organisés et réussis (soirée théâtre organisée par le CRAC et restauration par l'association des Amis de l'école) et d'autres

font leur chemin : la brocante des DVTM par exemple. Nous serons bien évidemment aux côtés des associations si elles en perçoivent le besoin.

Le city stade installé à l'Escale sera bien sûr accessible à tous et toutes et Madame la Maire rappelle que les associations et les enfants de l'école seront prioritaires quant à son utilisation.

Le conseil municipal peut aider chacune des associations financièrement ou matériellement et les remercie pour leur implication dans la vie de la commune au service de chacun.



## ATELIER CROCHET

« Rose est chiffonnée »

**Le 27 janvier s'est tenu un atelier crochet à Thénieux.**

Les 8 participantes (atelier complet) ont appris les bases du crochet ou se sont perfectionnées grâce aux conseils avisés d'Émilie. Rire et concentration étaient au rendez-vous pour ce moment convivial... un second atelier sera organisé en 2025 !



**Pour suivre rose est chiffonnée :**  
[https://www.instagram.com/rose\\_est\\_chiffonnee?igsh=ejR0anUzYmMxMXJq](https://www.instagram.com/rose_est_chiffonnee?igsh=ejR0anUzYmMxMXJq)

## Nuisances sonores

**Le bruit ne fait pas de bien, le bien ne fait pas de bruit...**

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage par sa durée, sa répétition ou son intensité ou dû à un défaut de précaution est interdit sur la commune de Thénieux. Merci de ne pas l'oublier lors de vos activités (jeux, soirées, musique...) ou avec vos animaux domestiques. Les gendarmes pourront être appelés pour tout trouble de voisinage constaté.

L'arrêté municipal du 14 juin 1999 rappelle les règles suivantes : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Chemins  
de randonnées

**Les cartes disponibles en Mairie**

- **Circuit 1** de la Garenne (3,25 km)
- **Circuit 2** de la Roussellerie (4,2 km)
- **Circuit 3** de Bois Brun (6 km)
- **Circuit 4** de la Fontaine (7 km)
- **Circuit 5** du Village de Boisaudran (10 km)
- **Circuit 6** de la Croix d'Annereau (14 km)
- **Circuit 7** de Bufféré (6 km)
- **Circuit 8** du Bourg (3,1 km)

## CONNAISSEZ-VOUS

### LE PATOIS BERRICHON ?

- 1) Que signifie le mot « Rouette » ?**  
A. une brouette  
B. un oiseau  
C. un espace entre le lit et le mur
- 2) Que signifie le mot « Gobette » ?**  
A. un verre  
B. une truie  
C. une jambe
- 3) Que signifie le mot « Muloche » ?**  
A. une souris  
B. une pelote de laine  
C. un tas de foin
- 4) Que signifie le mot « Bousou » ?**  
A. un étranger  
B. un lieu-dit  
C. un bébé
- 5) Que signifie le mot « Biaude » ?**  
A. une pomme  
B. un paysan  
C. une blouse d'homme
- 6) Que signifie le mot « Accoter » ?**  
A. fermer  
B. attirer  
C. boire
- 7) Que signifie le mot « Guerliche » ?**  
A. un grillon  
B. un sexe masculin  
C. une gourmandise
- 8) Que signifie le mot « Devantiau » ?**  
A. Dun tablier  
B. une vitrine  
C. un outil agricole
- 9) Que signifie le mot « Pochon » ?**  
A. une poche  
B. un sac en papier  
C. une louche
- 10) Que signifie le mot « Chieuve » ?**  
A. une chèvre  
B. un chapeau  
C. une araignée

**Merci**  
à Pascal  
Gautrat

**Merci**  
à LM pour ces  
mots croisés  
locaux !

|   | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A |   |   |   |   |   |   |   |   |
| B |   |   |   |   |   |   |   |   |
| C |   |   |   |   |   |   |   |   |
| D |   |   |   |   |   |   |   |   |
| E |   |   |   |   |   |   |   |   |
| F |   |   |   |   |   |   |   |   |
| G |   |   |   |   |   |   |   |   |
| H |   |   |   |   |   |   |   |   |
| I |   |   |   |   |   |   |   |   |
| J |   |   |   |   |   |   |   |   |
| K |   |   |   |   |   |   |   |   |
| L |   |   |   |   |   |   |   |   |

#### Horizontalement

- On la trouve en montant après le cimetière
- Un bois thanalogien
- Concerne Châtres mais pas Thénieux // première puissance // saint manchot
- Presqu'une palme // ce n'est pas bien
- Ecluse, mais pas vers Châtres
- Donc à une lettre près // elle passe rarement seule dans le ciel de Thénieux
- Être conjugué
- Voiture de l'ancien maire
- Défrichâtes les mollets
- Transforme les carottes à la cantine // adresse électronique
- Héritier du RMI // continent
- Grand couturier à la vie abrégée // salauds

#### Verticalement

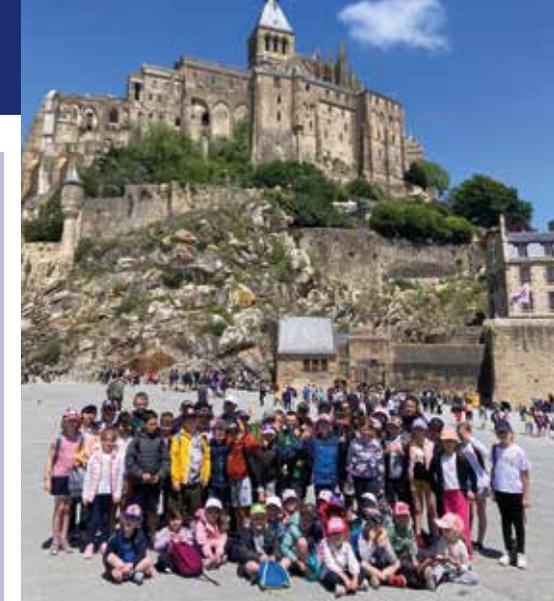
- Il traverse Thénieux
- Criait comme une hyène ; ... // culture pour les 15-18 ans
- A l'arrière d'un quad // comme ce bulletin
- Comme un papier peint ou un timbre ancien
- Bientôt transférée à la Communauté de commune // n'avoua pas // on le souhaite bon aux Thanalogiens !
- Petite et vieille Citroën // on en admire sans doute dans les parterres de Thénieux
- Note // dans les champs, en allant vers Saint Georges, ou sur la tête
- Elles rejoignent Camille, Delphine et Julien quatre jours par semaine Être conjugué.

## Les voyages forment la jeunesse



Cette année 51 élèves de la moyenne section au CM2 de l'école primaire publique de Thénieux sont partis en voyage scolaire en Normandie. Le centre de Port Bail sur Mer les a accueillis durant cinq jours. Découverte du char à voile, estran, dune, Mont Saint Michel ...l'emploi du temps était chargé. Ce séjour, financé par le conseil départemental du Cher, la Communauté de communes Vierzon Sologne Berry, la mairie de Thénieux, la Jeunesse au Plein Air et l'association des Amis de l'école (qui assure le plus gros du financement) permet à chacun d'apprendre en dehors de l'école et de travailler l'autonomie et l'entraide (les grands aident les petits).

**Merci aux enseignants, aux accompagnateurs et aux financeurs, souhaitons que ces expériences riches en souvenirs soient renouvelées encore longtemps.**



L'association et l'ensemble des parents souhaitent aux habitants de Thénieux une très **BONNE ANNÉE 2025**

## LES AMIS de l'École

L'association des amis de l'école est composée de parents et participe à la vie des élèves de l'école en finançant certaines sorties et projets grâce à diverses manifestations.

Elle organise également des moments festifs au profit des enfants de Thénieux et d'ailleurs (défilé d'Halloween, Téléthon, fête de Noël...).

Les membres de l'association proposent de nouvelles idées chaque année (ventes diverses) et peuvent compter sur la générosité des parents et habitants de Thénieux lors des traditionnelles ventes de chocolats, grilles, calendriers et tombola.

**Un grand merci à tous pour votre participation à chacune de nos manifestations !**

La classe transplantée a eu lieu à Port Bail sur Mer en mai dernier pour 51 enfants de la moyenne section au CM2. Ils sont revenus avec pleins de souvenirs.

Ce séjour a coûté un peu plus de 18 000 € pour seulement 130 € (par enfant) à la charge des familles.

Le conseil Départemental du Cher, la communauté des communes et divers organismes ont été sollicités et ont répondu au financement mais 10 000 € sont restés à la charge de l'association.

L'association finance également des sorties (spectacles, Pôle des étoiles, Cirque Bidon à Foëcy en 2025, cinéma...) et des achats divers (jouets, livres...).

C'est l'association qui finance le Père Noël lors de la fête de fin d'année !

C'est grâce à la volonté et à l'investissement de bénévoles, pour la plupart en activité et des enseignants que cette association existe.

La présidente  
Déborah Antoni

**Même si vous n'avez que peu de temps, que vous soyez parents, grands-parents ou autre n'hésitez pas à nous rejoindre !**

Contactez-nous

les amis de l'école de Thénieux  
amis.ecole.thenieux@gmail.com



## LE CRAC

**Le comité rural animation et culture poursuit son but : favoriser les animations de loisirs et de culture dans la commune. Les manifestations organisées cette année se sont de nouveau déroulées dans un esprit festif et une bonne et agréable ambiance !**

Je remercie toutes les personnes, qui ayant l'envie de faire vivre le village s'activent afin que subsistent les manifestations prévues.

Pour le carnaval une cinquantaine d'enfants et d'adultes ont eu le plaisir de revêtir leur plus beau déguisement pour défilé dans les rues du village et sonner aux portes. Nous avons été bien reçus et nous remercions toutes les personnes qui ont offert les friandises. A l'issue du défilé, nous avons passé un bon moment de convivialité autour d'un goûter et du partage des bonbons. Pour clôturer la soirée les membres des Amis de l'école ont proposé une vente de pizzas à emporter.

La brocante s'est déroulée avec une trentaine d'exposants qui sont venus s'installer sur la place et dans la salle du Foyer Rural. Nous remercions le groupe de danse pompons Wild'Dance pour leur prestation. Visiteurs et exposants ont été ravis de cette journée.

Nous avons fini notre année avec une très belle journée théâtre en association avec les Amis de l'école. La Tête de Mule a enchanté les petits et les grands, les membres du CRAC et les Amis de l'école ont accueilli la trentaine d'enfants et la quarantaine d'adultes dans la bonne humeur. Les pizzas, les flammekueche et les tartes aux pommes maison ont régalé tout le monde.



**Vive le spectacle vivant et la vie associative !**

Grâce à une bonne organisation et une bonne volonté, quelques personnes se sont activées pour installer les décorations au petit jardin (parking de la mairie) et à l'Escale. Je les remercie pour leur participation très active.

**Présidente** Sylvie Huguet  
Tél | 06 64 76 26 96  
sylvie.thenioux@orange.fr  
**Secrétaire** Raymonde Porte  
**Trésorière** Aline Branger



## De Fils en Aiguilles

**Le club a été créé en novembre 2008 et fête cette année ses 16 ans... Qui l'eût cru !**

Que vous soyez expérimenté(e) ou débutant(e) venez partager notre passion. Les principales activités sont la dentelle aux fuseaux, la broderie, l'Hardanger, le crochet, le tricot mais tout autres travaux d'aiguilles peuvent également être pratiqués.

**Rendez-vous tous les jeudis**  
14h à 20h, sans horaire fixe  
Ancienne maison du garde barrière, salle du CRAC (PN 148) à côté de la Mairie

**Contact**  
Madame Brigitte Coillard  
coillardbrigitte@hotmail.fr



## L'ANGUILLE

**AAPPMA** Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

L'anguille de Thénieux a établi son calendrier de manifestations :

- **Samedi 8 février 2025**  
Assemblée Générale
- **Samedi 5 avril 2025**  
Concours de pêche du centenaire de l'AAPPMA
- **Samedi 24 et dimanche 25 mai 2025**  
Pêche au coup sur 3 secteurs avec le concours des AAPPMA de Noyers, de Marilly et de Thénieux
- **Du jeudi 12 au dimanche 15 juin 2025**  
Enduro-carpes du centenaire

### Contact

3, petit Chemin  
18100 Thénieux  
**philippe.raffestin@orange.fr**  
06 80 89 58 47

## CLUB DES AINÉS RURAUX de Thénieux



### Association pour combattre la solitude

Le Club « génération mouvement » reprendra ses activités courant 2025. Quelques ennuis de santé des dirigeants ont ralenti l'organisation du club.

Souhaitons aux dirigeants une meilleure santé et au club de repartir de plus belle !

N'hésitez pas à participer aux activités proposées dans une ambiance conviviale !

**Contact :** Bernard Chabot  
02 54 40 66 25  
chabot.bernard049@orange.fr



**LA FNACA**  
Fédération Nationale des Anciens  
Combattants d'Afrique du Nord

La FNACA reste solidaire au 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération de la France en Juin 1944 et nous restons fidèles à nos convictions et nos engagements pour perpétuer le souvenir de nos glorieux disparus qui sont tombés en Algérie pendant 8 années de 1954 à 1962.

Que de tristes souvenirs...

Le Président  
Michel Malassinet



SECTION Arts Martiaux

LES DIABLES VERTS  
de Thénioux - Mery

L'association sportive du village, est riche de 3 sections sportives qui proposent des activités physiques durant la semaine à Thénioux : la gym (activité le lundi et le mardi), la section arts martiaux (qui se pratique le jeudi), et la section sports de pleine nature (dont le jour principal est le dimanche pour la randonnée pédestre).

Au total, ce sont presque 70 personnes qui pratiquent au moins une activité sportive au sein des diables verts de Thénioux.

Les diables verts ont pu proposer une nouvelle édition de leur traditionnelle brocante - vide greniers début septembre. Le nombre d'exposants était en baisse par rapport à 2024. Une réflexion est entamée pour l'avenir de cette manifestation.

Nous tenons à redire que seul le site internet des diables verts [www.dvtm18.fr](http://www.dvtm18.fr) est garant de l'information de l'association.

**Comité directeur**  
Marie-Thérèse Bouteiller  
Marcelle Delaille  
Isabelle Steegmans  
Marc Maillouchon  
Frédéric Giton  
Magali Sablé (nouvelle venue)  
Gérard Fresneda



**Contact**  
Une adresse mail est à votre disposition :  
[diablestheniouxmery@orange.fr](mailto:diablestheniouxmery@orange.fr)



**2023-2024 : saison terminée !**

- Effectif en baisse pour le judo compensé en partie par le Taïso.
- Prix de la licence stable. Finances en légère baisse.
- Maintien des 3 cours le jeudi avec nos professeurs. 2 cours Judo et 1 Taïso.
- Maintien des sorties Judo pour les tournois (Vierzon, Reuilly...).
- Remise des ceintures avec succès.
- Un Tee-shirt remis à chacun des licenciés Judo.
- Une assemblée générale malheureusement très clairsemée en fin de saison.

**2024-2025 : reprise de la nouvelle saison !**

- Reprise des cours depuis le 12 septembre 2024 et déjà une sortie prévue en octobre.
- Effectif stable par rapport à la saison dernière. Des flyers ont été donnés aux écoles pour remonter l'effectif des 2 cours Judo. Trop peu d'enfants au rendez-vous !
- Pas besoin de publicité pour le Taïso, nos licenciés s'en chargent...
- Un appel à bénévoles est lancé pour que notre section Judo/Taïso se maintienne.

En souhaitant que ce bulletin touche quelques personnes pour maintenir un rendez-vous sportif dans nos petites communes. Pensons aux enfants qui peuvent venir se divertir en pratiquant un sport dans le respect du Code Moral. Pensons aux adultes qui sont heureux de suer sur les tatamis et qui méritent bien un peu d'attention.

Merci.

**Renseignements**  
Marc Maillouchon  
Tél. 06 29 39 68 51

Marie Thérèse Bouteiller  
Tél. 06 99 78 75 32



SECTION Sports de pleine nature

**Tennis - randonnée pédestre - vélo des diables verts**

Depuis notre dernière assemblée générale, la section s'est dotée d'un nouveau bureau, dans le but de redynamiser les activités. Avec une petite dizaine d'adhérents depuis la rentrée, cette mission est en partie atteinte.

Les activités de randonnée pédestre, ont lieu tous les dimanches matins à 8h30, le lieu de rendez-vous est désormais le parking de l'école publique Paul Piétu, situé Route de Tours.

En septembre dernier, la nouvelle équipe a organisé la 13<sup>e</sup> rando officielle du village, ce sont 110 marcheurs qui ont marché sur l'un des 3 circuits dessinés et tracés par les bénévoles.

Par contre, en raison de la météo catastrophique, la traditionnelle course cycliste UFOLEP, le souvenir « Guy Ferragu » co-organisée avec les locosport de Vierzon n'a pu se courir en juin.

Le tennis reste ouvert à la location.

**Cotisation**  
**5 €**  
à l'année



**Le bureau :**

- **Présidente :** Marie-Thérèse Bouteiller // 06 99 78 75 32
- **Vice présidente :** Magali Sablé
- **Trésorière :** Isabelle Steegmans
- **Secrétaire et référent tennis :** Frédéric Giton // 06 83 74 44 87
- **Secrétaire adjoint et référent « marche du dimanche » :** Gérard Fresneda // 06 60 93 85 13

Nous invitons à consulter nos pages randonnées sur le site : [www.dvtm18.fr](http://www.dvtm18.fr) pour voir les photos de nos marcheurs, l'historique (...).

SECTION Gym

**La saison 2024 - 2025 a très bien débuté !**

Nos fidèles adhérents ont retrouvé avec plaisir l'ambiance des cours, heureux aussi d'accueillir de nouveaux participants ! Vous pouvez encore nous rejoindre. Nos cours de gym sont dispensés par notre animatrice diplômée : Patricia

Pour garder ou retrouver vitalité et bonne humeur :

- **Gym douce**  
le lundi de 9h00 à 10h00
- **Gym dynamique**  
le mardi de 18h15 à 19h15

Ces cours sont ouverts aux adultes jeunes et moins jeunes pour une cotisation annuelle de 115 € (à raison de 2h00 par semaine : soit 1,44 € de l'heure).

Vous pouvez participer aux 2 séances hebdomadaires ou à une seule le lundi ou le mardi : c'est vous qui décidez chaque semaine selon votre forme et vos envies.

Notre animatrice est diplômée dans plusieurs disciplines et s'adapte aussi aux souhaits des participants.



**Testez vous-même !**

Une ou plusieurs séances vous sont proposées à titre gracieux !



« Premier prix » concours photo du Tour de France » attribué à Déborah Antoni »

La Maire, les membres du conseil municipal  
et les employés communaux  
vous souhaitent une

**EXCELLENTE  
ANNÉE 2025**

